

Après le refus des éoliennes, quelle suite?

SONVILIER

Les citoyens ont dit non au parc éolien des Quatre-Bornes.

Surprise à Sonvilier: après avoir dit oui au projet par 75% des voix en 2015 (lors d'un vote consultatif), la population du village du Jura Bernois a refusé, ce dimanche, le projet de parc éolien des Quatre-Bornes. De très peu, puisque les opposants l'ont emporté par 50,44% des voix (286 non contre 281 oui).

Le parc des Quatre-Bornes se trouve – ou plus tôt se trouvait – à cheval sur les cantons de Berne et de Neuchâtel, à raison de sept turbines sur le territoire de Sonvilier et trois sur celui de Val-de-Ruz. Les citoyens de Sonvilier se sont prononcés sur un plan de quartier qui avait valeur de permis de construire. Au vu de ce refus, la partie bernoise du projet est abandonnée.

Greenwatt réagit

«Perdre ainsi de quelques voix après tout le travail fourni, cela fait vraiment mal au cœur», réagit le conseiller communal de Val-de-Ruz François Cuche. «Nous ne pouvons que nous soumettre au verdict du vote populaire, mais je ne vous cache pas que ce résultat est aussi cruel qu'incompréhensible.»

Que va-t-il advenir des trois

éoliennes prévues sur le territoire neuchâtelois? Dans un communiqué, Greenwatt (une société-fille du Groupe E), chargé du développement du parc des Quatre-Bornes, indique qu'elle va «poursuivre son engagement afin de développer les énergies renouvelables (...). L'avenir du parc fera l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il y a lieu de poursuivre le projet sur le territoire neuchâtelois.»

Oppositions attendues

A ce sujet, François Cuche émet une idée: «A chaud, je me dis qu'il y a peut-être quelque chose à faire avec un autre projet, celui de Montperreux (réd: à l'ouest des Quatre-Bornes). Il est en cours d'étude, avec là aussi Greenwatt comme développeur. Pour l'heure, neuf turbines sont prévues, mais peut-être que toutes ne pourront pas devenir réalité. On peut cependant envisager de regrouper les trois éoliennes neuchâteloises des Quatre-Bornes avec celles qui seront retenues pour Montperreux. Mais je m'exprime à titre personnel, tout cela doit être analysé.»

François Cuche n'ignore pas que les trois turbines des Quatre-Bornes, à la Joux-du-Plâne, font actuellement l'objet d'oppositions, et que «celles du parc de Montperreux connaîtront très probablement le même sort. Mais

dans ce cas, nous sommes dans des étapes administratives puisque, sur le plan politique, le peuple neuchâtelois a accepté en 2014 (réd: à 65%) le principe de cinq sites éoliens sur le territoire cantonal.» PHO



Une éolienne du parc de Mont-Soleil. RICHARD LEUENBERGER